

TICPE : les transporteurs se mobilisent en régions

À l'invitation de l'OTRE, les transporteurs se rendent en délégations vers leurs préfectures, avec ou sans camion, pour dénoncer la baisse sensible et rétroactive des remboursements de TICPE. Sans une réponse en leur faveur, ils menacent d'actions plus paralysantes.



Un vent de fronde souffle actuellement chez les transporteurs routiers. Après le coup de sang d'une poignée de transporteurs indépendants contre l'écotaxe, mené par le charismatique Alain Spinelli le lundi 4 février, l'OTRE a décidé à son tour d'occuper le terrain. Avec un nouveau cheval de bataille : la TICPE, dont le gouvernement vient de réduire rétroactivement le montant de récupération. Une circulaire du ministre du budget diffusée le 7 février 2013 a en effet diminué le montant de récupération de la TICPE perçue par les transporteurs routiers de 1,78 centime par litre en moyenne pondérée pour le second semestre 2012 (cf. [Remboursement TICPE : chute de 37%](#)).

Recours juridique

Une mesure jugée *"inadmissible et scandaleuse"* pour l'OTRE, qui a décidé d'en contester la légalité, au motif qu'elle était contraire à l'article 265 septies du code des douanes. *"Nous avons saisi le Premier ministre, ainsi que le ministre du Budget devant qui nous voulons effectuer un recours juridique. Plus le gouvernement mettra du temps à nous répondre et plus il risque de faire grandir le mécontentement. Libre à lui de déclencher un grand mouvement dans le transport routier treize ans après"*, déclare au téléphone Gilles Mathélié-Guinlet, secrétaire général de l'OTRE.

La protestation s'organise

En région, la protestation s'organise. *"Nous avons demandé aux différentes délégations régionales de l'OTRE de saisir les préfets, avec le choix d'y aller en camion ou en autocar, car le transport de voyageur est également concerné, ou bien d'y aller sans véhicule. Certaines régions ont déjà prévu des dates alors que d'autres sont en attente d'une réponse du préfet"*, signale M. Mathélié-Guinlet.

Alerter le gouvernement

La région Normandie a déjà réagi, en envoyant une délégation à la préfecture de Rouen mercredi dernier. L'Unotre Nord-Pas-de-Calais Picardie se déplacera quant à elle à la préfecture de Lille, en évoquant la date du 20 février. En région PACA, Jean-Marc Montagnac, secrétaire général régional, indique que des professionnels varois ont d'ores et déjà décidé d'une action de terrain demain vendredi, en se rendant avec leurs véhicules devant la préfecture du Var. *"Nous n'avons pas la volonté de tout bloquer, il s'agit de rester dans le bon ordre et la discipline. D'autres actions seront probablement menées dans les départements du 04 et du 05 la semaine prochaine"*, détaille-t-il à Flash Transport. *"Nous voulons alerter le gouvernement et lui signifier que nous ne sommes pas des vaches à lait. Juste après la taxe poids lourds, nous prenons un nouveau coup. Chez les professionnels, on sent le ras-le-bol. Si le gouvernement maintient cette position, nous passerons à quelque chose de plus dur"*, menace-t-il. *"Cela pourrait passer par des blocages de dépôt, on verra bien, on avisera à ce moment-là"*, ajoute-t-il.

Grégoire Hamon (Flash Transport)